

DDTM
Monsieur le Directeur
Service Eau et Environnement
62, Boulevard de Belfort
CS 90007
59042 LILLE CEDEX

Nos réf. : 291/2019
Affaire suivie par Fabrice MAZOUNI

Objet : Démarche stratégique de préservation de la ressource en eau

19 DEC. 2019

Monsieur le Directeur,

La préservation de la ressource en eau est au cœur des préoccupations du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois qui a développé de longue date une démarche de gestion intégrée de la ressource visant à la sécurisation quantitative et qualitative de l'alimentation en eau.

Plusieurs innovations ont accompagné cette dynamique telle que la modélisation de l'hydrosystème du bassin Audomarois, la gestion dynamique de la nappe par le dispositif de suivi et de réalimentation du site de Moule ou encore la création du réseau d'eau industrielle véritable alternative à la consommation d'eau potable au sein des process industriels.

Concernant l'alimentation en eau industrielle, celle-ci est assurée par un prélèvement d'eau de surface sur le bief du Canal de Bourbourg par un transfert d'eau de l'Aa. Aussi le Syndicat met tout en œuvre pour pérenniser une configuration des prélèvements en adéquation avec les besoins prospectifs en eau industrielle et les fonctionnalités du milieu.

C'est pourquoi, je vous confirme les engagements et les actions entreprises par le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois dans ce cadre.

Ceux-ci se déclinent de la manière suivante :

✓ *Étude de la ressource en eau*

En partenariat avec le SMAGE Aa, une étude de définition des volumes d'eau potable disponibles est en cours mettant en œuvre la modélisation de l'hydrosystème dont dispose le Syndicat. Puis un travail d'intégration de ces données sera réalisé, dans le cadre de l'analyse de vulnérabilité et de gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau sur le bassin Artois Picardie initiée par le Comité de Bassin et pilotée conjointement par l'Agence de l'Eau et la DREAL des Hauts-de-France.

Le Syndicat apportera sa pleine contribution à cette étude qui concerne l'ensemble des typologies de prélèvements et d'usages et permettra dans sa phase n°4 un focus sur le territoire amont du Delta de l'Aa.

✓ *Élaboration et mise en œuvre de la Toile de l'Eau*

La Toile de l'Eau, outil destiné à être partagé entre les acteurs, a été identifiée en tant que solution susceptible de répondre aux besoins complémentaires en matière de perspectives et d'aide à la décision pour la gestion de la ressource en eau.

Ce travail mené avec l'AGUR et l'ensemble des partenaires acteurs du domaine de l'eau, permettra la représentation de l'écosystème global du flux de la ressource et des différents besoins et usages. La représentation analytique des flux d'eau industrielle est étudiée en priorité afin de livrer une version intermédiaire de la Toile qui sera ensuite intégrée au schéma global élaboré en parallèle.

✓ *Développement de l'écologie industrielle*

Le Syndicat accompagne les usagers de l'Eau Industrielle en vue de réduire les pertes en eau notamment en limitant les fuites sur réseaux en partie privative ou les pics de consommation en période d'étiage. Le travail mené en partenariat avec les industriels vise à formaliser un mode de consommation des volumes d'eau optimisé durant la période d'étiage en évitant les opérations consommatrices d'eau (vidange/remplissage de volumes de stockage) ou en inscrivant les arrêts programmés de process (maintenance annuelle) durant cette période réduisant ainsi les volumes prélevés au milieu.

De manière complémentaire à l'optimisation de l'usage de l'eau par les industriels, le Syndicat poursuit les réflexions partagées concernant la réorientation des rejets aqueux des installations industrielles compatibles avec de nouveaux usages.

Cela concerne l'expertise des transferts de volumes entre les usagers professionnels (les rejets des uns devenant la ressource des autres) ou vers le milieu récepteur alimentant la prise d'eau.

Cette expertise est appuyée par l'outil Toile de l'Eau cité ci-avant et revêt un volet qualitatif qui conditionne les points de rejet ou la réutilisation des volumes issus de process techniques.

✓ *Diversification de la ressource*

Il est aujourd'hui admis par les usagers que la récupération des eaux pluviales représente une démarche vertueuse même si les volumes collectés restent modestes face aux besoins.

Le Syndicat incite les usagers à développer cette récupération des eaux pluviales et en particulier des eaux de toitures des différents sites. Il s'agit pour le Syndicat d'identifier les opportunités et d'accompagner les démarches volontaires sur les aspects techniques ou la recherche de soutiens financiers (volet subvention).

Par ailleurs, les eaux issues des systèmes épuratoires des rejets domestiques représentent une solution de diversification significative de la ressource.

Pour ce qui concerne le territoire Dunkerquois, cela représente un volume de plusieurs millions de m³ par an qui pourrait être réorienté vers un site industriel ou vers le milieu naturel en amont des prises d'eau. Portée par une démarche conjointe avec la Communauté Urbaine de Dunkerque dans le cadre des projets REUT (Réutilisation d'Eaux Usées Traitées) soutenus par l'Agence de l'Eau, la réutilisation de cette ressource est un projet innovant qui s'inscrit dans la logique d'économie circulaire et dispose d'un cadre réglementaire précis.

✓ *Répartition de la ressource, stockage des volumes d'eau*

Le territoire Dunkerquois est excédentaire en eau de surface hormis durant la période d'étiage dont la durée moyenne est de 39 jours/an. Le Syndicat étudie avec l'ensemble des partenaires concernés les possibilités de stockage de volumes d'eau qui pourraient être restitués lors de la période d'étiage, en vue de compléter les prélèvements au milieu et limiter ainsi la pression sur le milieu. Une étude est en cours en partenariat avec Voies Navigables de France afin de déterminer si certains tronçons de canaux en amont du bief de Bourbourg peuvent constituer des espaces de stockage. Cette analyse se poursuivra pour ce qui concerne le réseau superficiel amont des Wateringues.

Enfin, le Syndicat intègre également l'étude de la réalisation d'un bassin dédié sur le territoire Dunkerquois afin de tamponner et stocker les volumes d'eau, puis les restituer de manière globale via le réseau de distribution ou spécifique à un site industriel grand consommateur.

Ainsi, afin d'assurer la continuité du service public de l'eau industrielle en adéquation avec les besoins prospectifs et les capacités du milieu, je vous confirme que le Syndicat a mis en œuvre une démarche stratégique globale dont les actions ainsi détaillées feront l'objet de restitution avec vos services.

Soyez assuré de l'engagement du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois à poursuivre ces actions en matière de gestion durable de l'eau et de préservation de la ressource.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleures salutations.

Bien à vous
Le Président

Bertrand RINGOT
*Maire de Gravelines
Conseiller Départemental
Canton de Grande-Synthe
Vice-Président de la Communauté
Urbaine de Dunkerque*

*Copie : Monsieur le Directeur DREAL
Copie : Monsieur le Sous-préfet de Dunkerque*